

## HOUNIE Jean-François

---

**De:** Pierre POUYANNE <pouyanne.pierre@orange.fr>  
**Envoyé:** lundi 8 septembre 2025 20:04  
**À:** Enquete publique PLUI  
**Objet:** observations

Monsieur le Président de la commission d'enquête,

après consultation des plans, je constate que rien n'indique le projet de la "sortie de la Virginie - échangeur".

Les terres sont toujours notées en terres agricoles, or nous savons très bien qu'elles ne vont pas rester en terres agricoles.

Il s'agit principalement de la parcelle 1010. Comme il va y avoir une route sur cette parcelle, et que la maison est très très très proche, je souhaite que la CCLO soit vigilante à ce qu'il y ait un ouvrage anti bruit, anti lumière (phares). Je pense que cela relève du PLUI. De plus en ce qui concerne les terres autour de cet ouvrage, j'espère que vous serez également vigilant à ce qu'elles ne deviennent pas zone industrielle, comme demandé par certain(es)s, dans divers endroits.....

Et dans les projets d'aménagement de la CCLO - il va falloir penser à la sécurité du chemin Marssaou, car il y aura une augmentation du trafic routier et le chemin n'est pas capable d'absorber cette augmentation. La sortie de la maison est déjà dangereuse, cela va être plus compliqué.

Je vous remercie de bien vouloir prendre note de ces remarques et de bien vouloir accuser réception de ce courrier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Pierre POUYANNE

613 Chemin de Marssaou

64300 ORTHEZ